

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel

12 semaines sur les 2 années :

- Obligatoires pour valider le diplôme
- En entreprise, en administration ...

Tenue professionnelle

Pour se préparer au mieux aux exigences des professions de la Sécurité, tous les élèves de la filière Métiers de la Sécurité ont un uniforme fournis par l'établissement* et porté chaque jour de la semaine.

*uniforme financé par la Région Ile de France, le Lycée du Vexin et une participation des familles.

Et après le CAP AS

1 Le diplôme du CAP AS est un diplôme professionnel qui permet de se présenter sur le marché du travail.

2 Avec un très bon dossier , une poursuite d'études est envisageable en :

- Mention complémentaire.
- Bac pro métiers de la sécurité.
- Brevet professionnel Agent technique de prévention et de sécurité ...

Débouchés

- *par voie de concours :*
 - La sécurité publique : Police Nationale, Municipale, Gendarmerie Nationale.
 - La Sécurité Civile : Sapeur-pompier professionnel, volontaire.
 - L'administration pénitentiaire, les douanes, l'armée.
- *par voie d'embauche :*
 - La sécurité d'entreprise privée.
 - Le transport de fonds.
 - La télésurveillance.
 - La protection physique des personnes.
 - La surveillance aéroportuaire.
 - Les équipes cynophiles...



CAP AGENT DE SÉCURITÉ



LYCEE PROFESSIONNEL DU VEXIN
2 rue Jean Hamon 95750 CHARS
Tél : 01.30.39.78.94
ce.0951282c@ac-versailles.fr

Site du lycée



Certificat d'Aptitudes Professionnelles Agent de Sécurité



CONDITIONS D'ACCES

Elèves venants de 3ème générale
et 3ème Prépa-Métiers
par le dispositif PASS PRO



30H DE COURS HEBDOMADAIRES

Enseignements généraux :

• Français, Histoire-Géographie
Mathématiques, Physique, Anglais,
Arts Appliqués, EPS

Enseignements professionnels :

- Activités par blocs de compétences.
- Prévention santé environnement .
- Économie et Droit.
- Travail en co-intervention.
- Réalisation d'un chef d'œuvre.

12 SEMAINES EN ENTREPRISE DURANT LES 2 ANNEES



Obligatoires pour valider le diplôme,
elles offrent une réelle immersion
dans le monde professionnel.



UN CAP !

Obtention d'un CAP AS à la fin de
la 2ème année.

Cap Agent de Sécurité

*Le titulaire de ce CAP est préparé à
l'exercice des différents métiers de la
sécurité, de la sûreté et de l'ordre public,
de la protection des personnes, des
biens et de l'environnement.*

L'agent de Sécurité est formé pour
assurer la sécurité dans les domaines
suivants:

- La protection des personnes.
- Le secours à personnes.
- La surveillance et la protection des
biens.
- La protection de l'environnement.
- La lutte contre l'incendie.



Qualités requises



- Sens du service publique.
- Sens du dévouement.
- Respect des consignes et de la tenue.
- Bonne condition physique.
- Sociable.
- Facilités en expression écrite et orale.
- Sens de l'engagement et des
responsabilités.
- Respect de la hiérarchie.
- Aptitude à communiquer et travailler en
équipe.
- Capacité d'écoute et de dialogue.
- Rigueur et discipline.
- Devoir de réserve et confidentialité.

Interventions de partenaires

La police nationale
la police municipale
la gendarmerie
les pompiers
l'armée afin de compléter cette formation

**Des salles et
des équipements
performants
dédiés à la formation**